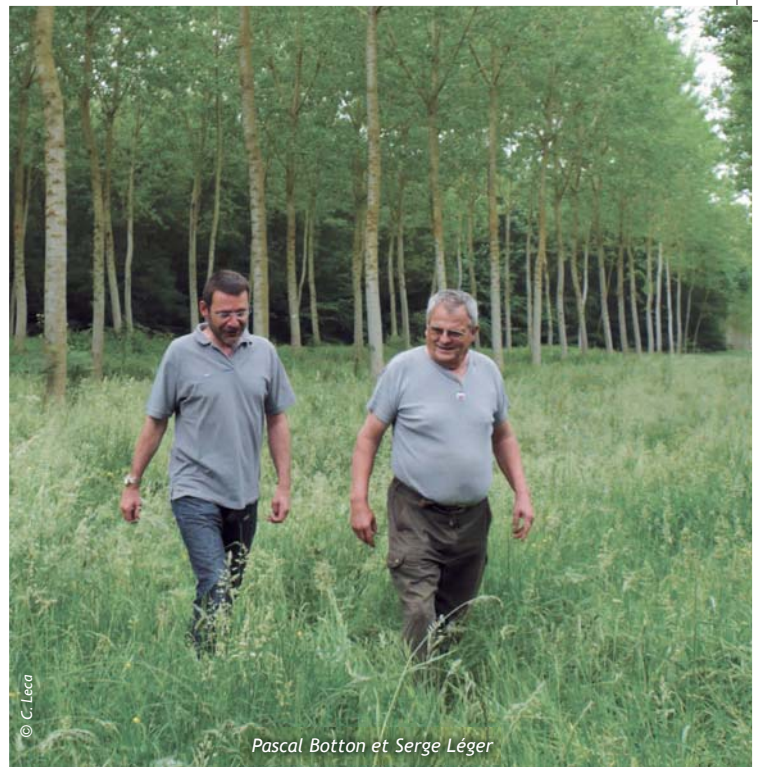


La forêt de Boye, une histoire de familles

1922, Benoît Botton et Antoine Fédry achètent, avec cinq de leurs amis, chasseurs, 350 hectares d'étangs et de forêt dans la Dombes (01), à quelques encablures de Villefranche-sur-Saône et créent une SA pour gérer la réserve de chasse, la pêche d'étang et les terres agricoles.

1965, Abel Botton, petit-fils de Benoît, se lance dans la populiculture, destinée à équilibrer le budget de la société, dont les activités piscicoles et agricoles pourraient décliner.

2011, Pascal Botton, arrière-petit-fils de Benoît, président de la Société immobilière des Dombes depuis deux ans, perpétue la tradition, entre chasse, pêche, agriculture et peupliers.



© C. Leca

Pascal Botton et Serge Léger

Aujourd'hui, Pascal Botton salue la prévoyance de son oncle Abel : « On a eu de la chance qu'il ait pensé à ça à l'époque. Si on ne l'avait pas fait, 20 ou 25 ans après on aurait eu de gros soucis de trésorerie et les comptes seraient dans le rouge... ». Soixante-dix hectares d'anciennes parcelles forestières ont été plantées en peupliers : d'abord du Beaupré, puis du I 214, du Koster et un essai de Triplo cette année. Les étangs continuent d'être asséchés régulièrement pour la pêche, offrant des parcelles fertiles pour quelques années aux deux fermiers présents sur la propriété. Mais c'est la chasse qui est la vocation première des lieux. Au bout d'un petit chemin à la sortie de Villeneuve, la maison de chasse est telle qu'elle était au début du XX^e siècle. La salle de chasse n'a pas été refaite et les photos aux murs témoignent de la perpétuation séculaire des traditions. Dans une vitrine, les espèces de gibier d'eau empaillées chassées autour des étangs ; sur la table centrale, un couple de ragondins albinos... C'est Hubert Botton, cousin de Pascal, qui s'occupe de l'association de chasseurs, « Les amis de Boye », à laquelle la société cède un bail. Hubert, dont la mère est une Fédry. Les deux familles ont fini par se rapprocher de plus en plus au fil des générations.

La vocation « naturaliste » de la propriété entraîne une gestion particulière de la biodiversité, tout autant que la pêche d'étang requiert une préservation de la qualité de l'eau. C'est donc à un travail d'équilibriste, presque, que se livrent les membres bénévoles de la Société immobilière des Dombes, entre biodiversité et exploitation forestière. Ils sont en cela généreusement épaulés par Serge Léger, salarié à temps partiel sur les lieux. Vivant à deux pas, ce piégeur agréé connaît par cœur les étangs, dont il surveille instamment le niveau d'eau tout en les préservant des dégâts occasionnés par les ragondins. Il vérifie quotidiennement la bonne santé des peupleraies et des taillis de feuillus, dont il admire le foisonnement. Car la chasse ayant besoin de diversité biologique, les peupliers ne sont débarrassés de

leur sous-bois que pendant les premières années. Ensuite, c'est un magnifique taillis de feuillus de toutes espèces qui les tapisse, faisant des parcelles populicoles en voie d'exploitation un paysage d'une rare richesse. « Ça ne les empêche pas de pousser », explique Serge Léger, qui préparera le terrain en le nettoyant avant l'intervention du forestier. Ailleurs, les plantations récentes (Koster, Triplo, I 214) sont clairsemées, parsemées de fleurs des champs, d'arbustes et de petits frênes.

Dans l'Allée Paul Fédry, nom donné à la parcelle en limite est de la propriété en l'honneur de celui qui l'a plantée en Beaupré il y a une dizaine d'années, Serge Léger et Pascal Botton se promènent dans les herbes hautes, admirant les peupliers devenus un élément traditionnel du paysage des Dombes, au même titre que les étangs. Le président explique avec délectation la cérémonie des pêches d'étangs, tradition qu'il perpétue malgré tout, malgré les prix du poisson qui baissent inlassablement, malgré le manque d'intérêt des générations futures. « Difficile de savoir ce que donnera la suite. La propriété s'est morcelée au fil des héritages, la chasse intéresse peu les jeunes. Qui sait si les suivants ne vendront pas leurs parcelles, moins attachés à la nature que nous... ». Pourtant, ce lyonnais de 52 ans se qualifie lui-même de « citoyen, qui a appris à aimer la nature, malgré ses aléas » : un chemin que les enfants Botton et Fédry emprunteront peut-être ?

Christel Leca



Journal réalisé par le Centre Régional de la Propriété Forestière de Rhône-Alpes



avec le concours du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire

Rhône-Alpes
de la Région Rhône-Alpes



la participation de la COFORET



PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT
Imprimé sur du papier certifié PEFC



© C. Leca



© C. Leca